

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 074-217400704-20231114-D2023_74/DE



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2023 - 74

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	22
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 novembre 2023

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL –
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. PLEynet J.P. DENERVAUD
M. DIANA C. RACINE FREIXENET M.
QUERNEC GARIN C. MATTERA A.
CHAMPEAU S.

EXCUSES :CHANTELOT C. « pouvoir à de
PROYART A. » CHEVRON F. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » GEROUDET A. « pouvoir à
QUERNEC-GARIN C. » CHANTELOT L.
« pouvoir à BAARSCH C. »

ABSENT : BILLARD G.

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Vu le code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement les articles L 1612-20, L 1612-1 et suivants,

Vu la délibération n°2023 – 36 du 11 avril 2023 relative au vote du budget primitif,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'exercice 2023 pour ce budget,

Madame le maire propose un projet de décision modificative n°1 du budget principal en équilibre :

+ 3 996.00 euros en dépenses et recettes de fonctionnement
+ 31 895.96 euros en dépenses et recettes en investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte ce projet de décision modificative n°1 du budget principal de l'année 2023 établi comme suit :



Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 074-217400704-20231114-D2023_74-DE



FONCTIONNEMENT :

CHAP	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSE
042	6811	Dotation d'amortissements (Frais d'étude Centre Bourg)	+ 3 996.00
		TOTAL 042	+ 3 996.00
		TOTAL DEPENSES	+ 3 996.00
70	70321	Droit de stationnement	+ 3 996.00
		TOTAL 70	+ 3 996.00
		TOTAL RECETTES	+ 3 996.00

INVESTISSEMENT

CHAP	ARTICLE	LIBELLE	PROPOSE
041	2031-51	Frais d'études (ancien projet de construction vestiaires foot)	+ 31 895.96
		TOTAL 041	+ 31 895.96
		TOTAL DEPENSES	+ 31 895.96
040	28031	Amortissement – frais d'études Centre Bourg	+ 3 996.00
		TOTAL 040	+ 3 996.00
041	2313-51	Immobilisations en cours – construction (ancien projet de construction vestiaires foot)	+ 31 895.96
		TOTAL 041	+ 31 895.96
13	1348	Autres fonds affectés à l'équipement non amortissable – PVR	- 3 996.00
		TOTAL 13	- 3 996.00
		TOTAL RECETTES	31 895.96

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire
François MORAND

Le maire
Pascale MORIAUD

